

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2007

AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

VENTE D'UN TERRAIN AU COMITE D'AUVERGNE DE RUGBY

En raison de l'inadaptation actuelle de ses locaux à ses activités, le Comité d'Auvergne de Rugby a fait connaître son souhait d'acquérir un terrain en vue de construire un nouveau siège social sur la commune de Clermont-Ferrand.

Le terrain, cadastré AK n° 27, de 987 m², propriété de la Ville, situé entre les rues Louise Michel et Verlaine, conviendrait parfaitement à cet organisme du fait de sa proximité avec les terrains de sport existants.

Il est à noter que l'installation du Comité d'Auvergne de Rugby est de nature à apporter une activité valorisante pour le quartier, objectif recherché par la Ville.

De plus, le comité est un partenaire évènementiel privilégié dans un certain nombre d'opérations dont, récemment, l'organisation de la Coupe du Monde des jeunes de moins de 21 ans.

Par ailleurs, il organise de nombreux stages en direction des Clubs de la Ville et participe ainsi à l'éducation sportive de nos jeunes et à la formation des dirigeants de nos clubs.

Enfin, des actions en direction des enfants du quartier pourraient être mises en place.

Compte tenu de tous ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ce terrain pour la réalisation de ce projet au prix inférieur à l'estimation des Domaines, de 29 610 €.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,